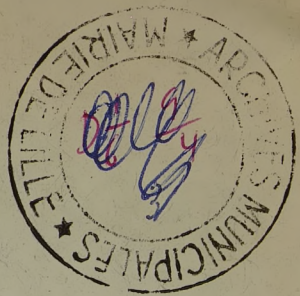


706/315

N°



# MAIRIE DE LILLE

3

Objet du Dossier...

*Office Municipal des Sports*

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DU 27 OCTOBRE 1953

Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CAILLIAU, CHAUDET, COURMONT, FRÉMAUX, SERGEANT Raymond, VALLIN.

Excusés : M.M. KRETZSCHMAR, LALLAU, MASSART, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. SERGEANT Léon, Chef du Service des Sports, convoqué spécialement par M. l'Adjoint DUTERNE, et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

-----  
Le Président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

Le Procès-verbal de la réunion précédente est adopté sans observation.

M. COURMONT informe les Membres du Bureau que le Stade du Petit Paradis portera le nom de "Stade Félix GRIMONPREZ" lors de son inauguration.

Passant à l'ordre du jour, le Président invite M. FOUCART à présenter les dossiers concernant 16 demandes de subvention, lesquelles reçoivent les solutions ci-après :

a) Société de Gymnastique "La St Maurice Fives" - Déplacements divers : BORDEAUX, OSTENDE, MARCQ EN BAROEUL, HERSIN-COUPIGNY.

M. VALLIN ayant demandé explications et détails sur les frais de déplacements de FIVES-MONS EN BAROEUL en particulier, le secrétaire donne lecture complète du bilan adressé par la Société. La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de principe de 100.000 Francs.

b) Société de Gymnastique "La St Maurice-Fives - Organisation d'une compétition "HALLUIN-St. MAURICE-FIVES" le 28 Juin.

Cette seconde sollicitation reçoit un avis défavorable exprimé à l'unanimité. Le fait que la Société n'a pas cru devoir

.....

répondre à la demande de communication du bilan de cette manifestation en est une des raisons.

c) Comité des Flandres de l'U.F.M.- Organisation des 24 heures de Lille à la Marche les 29 et 30 Août.

A titre d'encouragement pour ce sport pratiqué en général par des personnes de condition relativement peu élevée, la Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 35.000 Frs.

d) Union Sportive Travailleuse- Critérium cycliste Léo LAGRANGE les 24 et 25 Mai.

La Commission propose une subvention symbolique et exceptionnelle de 15.000 Frs du fait que, seule, une remise de dossards a eu lieu à Lille.

e) Union Sportive Travailleuse (Sport ouvrier Roubaisien)- Grand Prix cycliste J. LEBAS le 12 Juillet.

La Commission émet un avis défavorable, la demande étant présentée par un Club étranger à la Ville, par l'intermédiaire de l'U.S.T. et le parcours sur Lille étant des plus limités.

f) Ligue des Flandres de Volley-Ball - Rencontre Flandres - Lorraine le 27 Juin.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 95.000 Frs.

g) Cyclo-Club Lillois -Championnat de France cycliste amateur de Montbéliard le 14 Juillet.

La Commission émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 25.000 Frs.

h) Union Nautique de Lille - Régates Internationales annuelles à l'aviron le 21 Juin.

La Commission donne un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 100.000 Frs.

i) Ping-Pong -Club Lillois - Championnats de France de Tennis de Table les 28 et 29 Novembre.

La Commission émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 100.000 Francs.

J) O.S.S.U.- Challenge du nombre de Cross le 3 Décembre.

La Commission propose une subvention de 10.000 Francs.

/.....

k) O.S.S.U.- Challenge d'Escrime "Professeur DUTHOIT" le 20 Décembre.

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 15.000 Frs.

l) Ligue des Flandres de Hockey - Match interrégional Flandres-Normandie le 11 Novembre.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 40.000 Francs.

m) Ligue des Flandres d'Athlétisme - Cross-Country International le 31 Janvier 1954.

Les organisateurs devant couvrir à l'avance une certaine partie des frais de déplacements qui auront à subir les Fédérations Anglaises, Belges, Françaises, la Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 100.000 Frs à titre d'avance.

n) Ligue des Flandres d'Athlétisme - Propagande filmée en faveur de l'Athlétisme les 2 et 5 Novembre.

La Commission émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 30.000 Frs pour les 2 séances.

o) Ligue des Flandres de Basket-Ball - Organisation de deux matches internationaux le 10 Décembre.

La Commission donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 50.000 Frs.

p) Section cycliste du L.O.S.C. - Sollicitation d'un secours en faveur de la famille d'un coureur cycliste qui a trouvé la mort au cours du grand Prix de la Ville de Lille, le 15 Juin.

Le Bureau se déclare incompétent pour conseiller une aide quelconque à la famille du défunt : celui-ci n'appartenait pas à notre ville, l'accident s'est produit à Lambersart et rien n'a encore été fait jusqu'à présent dans des cas analogues.

-----

Après les examens et échanges de vue nécessités par les nombreuses demandes qui précèdent, M. CHAUDET propose pour l'avenir une courte réunion mensuelle des Membres du Bureau. Le Président acquiesce à cette requête. M. SERGEANT Raymond croit que le Vendredi est un jour à préférer entre tous les autres, pour différentes raisons qu'il expose, dans le but d'avoir le maximum de présences. M. SERGEANT Léon, estime qu'un espace plus long entre 2 assemblées (2 mois en principe) est plus qu'indiqué; il donne lui aussi les motifs essentiels qui militent en faveur de cette suggestion.

/....

L'accord se fait sur ces deux points de vue.

Les Membres de la Commission sont unanimes pour émettre ensuite un voeu :

que le service des Sports soit constitué le plus vite possible et que lui soient accordés tous les moyens susceptibles de provoquer des résultats probants qui viendraient heureusement satisfaire les sportifs, les organisateurs de compétitions, etc...

M. CHAUDET demande que la Construction des vestiaires au stade Salengro, rue d'Iéna, soit poussée au maximum car le prochain départ en manoeuvres de la 11e C.R.S., cantonnée à proximité, va certainement nuire à l'avancement des travaux, leur participation à ces derniers faisant défaut. Le Président fait connaître qu'à ce sujet sont attendues les décisions du Conseil Municipal.

M. CHAUDET est enchanté des installations du Stade du Petit Paradis, mais souhaiterait que sur le plateau situé derrière les tribunes, soit construite une salle qui pourrait être utilisée comme abri par mauvais temps, comme vestiaire, ou pour la pratique du basket, de la gymnastique etc... M. SERGEANT RAYMOND n'est pas de cet avis, car il estime que l'éloignement du Stade, les frais de transport qui en résulteraient pour les personnes de modeste condition, seraient de gros inconvénients. Des emplacements en ville, à rechercher bien entendu, et la construction sur ces derniers des salles nécessaires aux scolaires comme aux adultes, sont des projets de beaucoup préférables à tous autres.

M. Raymond SERGEANT signale que le manque d'installations sanitaires sur les stades ou terrains de jeux provoque malheureusement une diminution sensible du nombre des spectateurs, et il souhaite vivement que la construction de ces locaux indispensables ne soit pas perdue de vue par l'Administration Municipale, et entrepris si possible à brève échéance.

Le Secrétaire prie les personnes présentes de vouloir bien lui indiquer si aucune demande d'utilisation des salles ou terrains sportifs de la Foire Commerciale n'a été déposée par eux ou par des groupements adhérents aux Fédérations dont ils s'occupent. La Réponse est négative. M. R. SERGEANT précise que l'A.S. des Tramways a sans doute accès dans ces locaux moyennant location, mais qu'il ne fallait certainement pas espérer y voir un jour accéder les Sociétés Lilloises même dépourvues de salles ou de terrains.

Aucune autre question n'étant à discuter, le Président lève la séance à 20 h 50.

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr R. PARMENTIER

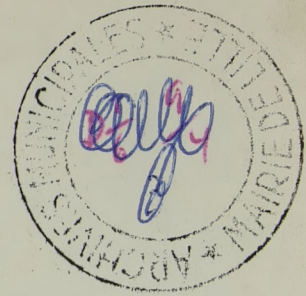
Le Secrétaire Administrati

E. FOUCART.

Le Président,  
Dr H. DUTERNE.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS.



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 12 MARS 1954.

Messieurs les membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, CHAUDET, COURMONT, FREMAUX, LALLAU, LEQUENNE, MASSART, VALLIN.

Excusés : M.M. GAILLIAU, KRETZSCHMAR, SERGEANT, VAN WOLPUT.

Assistaient également à la réunion : M.M. DELANNOY, dessinateur d'études, convoqué spécialement par M. l'Adjoint DUTERNE, et FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

-----  
Le Président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

Le Procès-Verbal de la réunion précédente est adopté sans observation.

M. l'Adjoint DUTERNE invite M. FOUCART à présenter les dossiers concernant les demandes de subvention, lesquelles reçoivent les solutions ci-après :

- a) LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY.— M. COURMONT, qui en est le Président espérait en déposant cette demande, ayant trait à un match FRANCE-BELGIQUE le 25 Avril prochain, pouvoir utiliser le Stade du Petit Paradis.— M. DELANNOY, qualifié pour fournir des informations précises en ce qui concerne celui-ci, fait remarquer qu'il n'est pas encore terminé, que l'hiver n'a pas amélioré l'état du terrain, au contraire, que le jeune gazon qui le recouvre n'est pas encore en état d'être foulé, et que l'ouverture aux sportifs ne peut être envisagée avant l'automne.

/.....

Ces déclarations n'enchantent guère M. COURMONT qui déplore l'absence de tout ground de remplacement où la rencontre pourrait être organisée et se voit donc contraint de décommander la réunion. M. CHAUDET signale la présence de mousse sur les pistes inutilisées, et est persuadé que la présence de sportifs, d'un public même, ne pourrait que hâter la disparition de ce parasite. M. COURMONT prenant l'engagement de réparer les dégats causés en utilisant engins et matériel qu'il possède, M. DELANNOY conseille alors d'accorder l'autorisation nécessaire à condition toutefois qu'une police vigilante réduise autant qu'il se peut circulation et déplacements inutiles au cours de la rencontre.

En ce qui concerne son autre demande, c'est à dire l'installation d'une tribune démontable, le Président conseille à M. COURMONT de la lui adresser par écrit, en vue de sa transmission au service compétent.

A la suite de la décision qui vient d'être prise, M. CHAUDET demande s'il lui est possible d'envisager, lui aussi, l'organisation dans le même stade d'un championnat d'athlétisme. M. DELANNOY estime que des réparations beaucoup plus sévères que pour un match de hockey sont à prévoir et que celles-ci seraient également à la charge des organisateurs, le personnel d'entretien municipal étant prévu mais pas encore nommé. M. MASSART prie l'Administration Municipale de pourvoir le service des sports du personnel nécessaire.

La Commission clôt cette longue digression en émettant un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 150.000 Fr destinée à la LIGUE DES FLANDRES DE HOCKEY.

Avant de passer à l'examen de la demande de subvention suivante, M. COURMONT trouve exagérée la somme accordée pour l'organisation du Championnat National de Gymnastique de l'UNION DE FLANDRES, celles accordées aux Sociétés Sportives étant des plus modestes. Le Président lui fait connaître que cette manifestation entre dans le cadre des Fêtes de Lille, que la subvention votée fera l'objet d'un crédit spécial et non pas supportée par celui qui est destiné aux "Sociétés Sportives et d'Education Physique". M. VALLIN au contraire, approuve ce genre de subvention appelée à favoriser les déplacements massifs de visiteurs vers notre ville. Il souhaite qu'en ce qui concerne l'aménagement du Stade H. JOORIS une entente intervienne au plus tôt entre la Ville de Lille et l'Administration des Voies Navigables, l'augmentation du nombre des spectateurs payants pouvant y accéder, 35.000 par exemple, lui permettrait d'envisager, lui aussi, l'organisation d'une grande rencontre de Football entre une équipe nationale d'Amérique du Sud et une sélection française, ceci sans solliciter de subvention. Le Président assure M. VALLIN que les transformations à apporter au Stade précité ne sont nullement perdues de vue puisque

/....

des pourparlers sont en cours.

- b) ETOILE CYCLISTE LILLOISE.- M. MASSART estime exagérée la somme de 175.000 Fr demandée par les organisateurs des 4 grands prix: G. DELORY, G. NICOLLE, A. INGHELS, de la BRADERIE, si on la compare à celle qui vient d'être proposée pour la Ligue des Flandres de Hockey. Il souhaite même que la subvention accordée l'an dernier, soit 150.000 Fr, soit prélevée sur le budget des Fêtes. M. LALLAU signale que ce mode de paiement est impossible par décision de l'Administration et propose de réclamer plutôt un budget prévisionnel. Pour conclure le bureau émet un avis favorable à l'attribution d'une subvention de 175.000 Fr.
- c) ASSOCIATION SPORTIVE BAGGIO.- Participation de l'Equipe Junior de Cross au Championnat de France le 2 Mars à CHARTRES). Se référant à la décision habituellement prise quand des dépenses sont relatives à des frais de séjour, le bureau estime qu'aucune satisfaction ne peut être accordée et qu'il appartient à cette Association de s'adresser utilement à l'Union des Ligues.
- d) LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY-BALL.-(Tournoi de propagande le 9 Mai dans la Salle Roger Salengro)

Avis favorable pour une subvention de 30.000 Fr. M. BERTEAU, Président de la Ligue, demande s'il lui est possible d'organiser cette année une rencontre FRANCE-YOUGOSLAVIE. Le Président invite Mr. BERTEAU à produire en temps opportun la demande et les prévisions budgétaires habituelles.

- e) NAGEURS LILLOIS.-(Fête de l'Eau le 4 Juillet à la Piscine de la rue d'Armentières).

Les dirigeants de ce Club n'ayant pas fait parvenir le bilan de la manifestation qui leur avait été demandé, il est décidé de surseoir à la proposition qu'appelle cette demande, en réservant toutefois une somme de 210.000 Fr, montant de la subvention sollicitée.

- f) COMITE REGIONAL DES FLANDRES DE LA F.F. DE LUTTE.-(Rencontre FRANCE-YOUGOSLAVIE le 10 Avril dans la salle Roger Salengro)

Avis favorable pour une subvention de 100.000 Fr.

- g) OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.- (Tournoi Interrégional de natation le 11 Avril aux Bains Lillois).

Avis favorable pour une subvention de 100.000 Fr.

- h) OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.-(Championnat de Lutte

/.....



les 12 et 13 Avril dans la salle Roger Salengro).

Avis favorable pour une subvention de 50.000 Fr.

Avant de clore la séance à 20 h 30, le Président invite le Secrétaire à faire paraître dans les jours qui vont suivre l'article de presse destiné aux Dirigeants sportifs en ce qui concerne le retrait au Secrétariat des questionnaires relatifs aux demandes de subventions de Fonctionnement. La semaine qui suit les Fêtes de Pâques est choisie pour la rentrée en Mairie de ces documents.

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr R. PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCLART

Le Président,

Dr H. DUTERNE.

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS

Procès-Verbal de la réunion du 7 Septembre 1954

Messieurs les Membres du Bureau de l'Office Municipal des Sports se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : MM. BERTEAU, CAILLIAU, COURMONT, FREMAUX, KRETZSCHMAR, LALLAU, MASSART, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VALLIN, VAN WOLPUT.

Assistait également à la réunion M. FOUCART, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

-----  
Le Président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

Le Procès-Verbal de la précédente réunion ne provoque aucune observation.

M. FREMAUX propose de remettre au jeudi qui suit, 20 h 30 l'étude des questionnaires relatifs aux demandes de fonctionnement et de désigner immédiatement les membres de la Sous-Commission qui sera chargée de ce travail. MM BERTEAU, COURMONT, FREMAUX, KRETZSCHMAR, MASSART, SERGEANT, acceptent d'en faire partie.

M. VAN WOLPUT regrette de ne pouvoir y participer pour des raisons professionnelles, mais se montre désireux de voir la dite sous commission susceptible de pouvoir préciser, certifier, l'activité de chaque club pétitionnaire après vérification du nombre des licenciés déclarés.

M. SERGEANT, dont les paroles sont approuvées par tous ses collègues, souhaite qu'un sous-crédit supplémentaire vienne pallier l'insuffisance des subventions de fonctionnement et d'organisation en permettant une intervention pécuniaire lors d'évènements ou circonstances exceptionnels. Le Président approuve ce désir mais estime que les espoirs à fonder sur une augmentation de budget sont problématiques.

Après divers échanges de vues, il est décidé ensuite de demander aux groupements appelés à solliciter le concours financier de la Ville l'an prochain, de fournir pour le 1er mars le calendrier des épreuves ou manifestations sportives qu'il est dans leur intention d'organiser ainsi que le projet de budget de chacune d'elles. Le but poursuivi est de pouvoir : 1<sup>o</sup> connaître approximativement dès le début de l'exercice quel sera le montant des sub-

.....  
/.....

ventions d'organisation à attribuer; 2° d'éviter autant qu'il se peut une répartition difficile quand les demandes affluent en fin d'année, et que le crédit mis à notre disposition est sérieusement entamé par les besoins antérieurs.

M. FOUCART présente ensuite les demandes de subventions qui reçoivent les solutions ci-après :

a) FEDERATION SPORTIVE DE FRANCE - UNION DE FLANDRE -

(Championnat national de tennis de table à la Salle ROGER SALENGRO les 3 et 4 Avril)

Avis défavorable.

b) SOCIETE DE GYMNASTIQUE "LA StMAURICE FIVES"

(Participation d'une section féminine au Championnat de France à St Nazaire, les 5-6-7 Juin)

Avis défavorable, le Bureau ayant décidé, dans le but de favoriser plus largement les compétitions locales, qu'il n'y avait plus lieu d'intervenir dans les participations aux frais de déplacement, de séjour, etc... des Sociétés se produisant à l'extérieur.

c) UNION NAUTIQUE DE LILLE - (Régates internationales le 20 Juin)

Avis favorable pour une subvention de 100.000 Fr

d) PUPILLES DE NEPTUNE - (organisation de 2 réunions nautiques les 23 Mai et 24 Octobre).

Avis favorable pour une subvention de 100.000 Fr

e) OFFICE DU SPORT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE (Championnat d'Académie d'Aviron le 2 Mai).

Avis favorable pour une subvention de 35.000 Fr

f) PAUME LILLOISE (Festivités sportives à l'occasion de son cinquante-tenaire le 6 Septembre)

Avis défavorable.

g) CLUB DES JEUNES DE WAZEMMES - (But de la demande : couvrir les frais d'habillement d'une équipe junior de Foot-Ball)

Le Bureau estime qu'il n'y a pas lieu d'accorder une subvention d'organisation pour couvrir de tels frais, et qu'un questionnaire devrait plutôt être adressé aux dirigeants de ce groupement pour

/.....

leur permettre de participer à la répartition des subventions de fonctionnement. Le Secrétaire va se charger de cet envoi.

- h) BOULE SPORTIVE DE MOULINS LILLE - (Concours de boules le 11 Juillet)

Avis favorable pour une subvention de 30.000 Fr

- i) SECTION DE MARCHE DU L.O.S.C. - (24 heures de Lille à la Marche les 28 et 29 Août)

Avis défavorable.

- j) LIGUE DES FLANDRES DE VOLLEY BALL - (Réunion internationale le 17 Octobre),

Avis favorable pour une subvention de 50.000 Fr

- k) Association Sportive des Tramways - (Rencontre entre équipes haltérophiles Française - Américaine - Russe le 17 Octobre)

Avis favorable pour une subvention de 75.000 Fr

- l) LIGUE des FLANDRES d'ATHLETISME - ( Cross International le 31 Janvier)

Le Bureau estime devoir accorder, comme convenu, la somme de 100.000 Fr que M. SERGEANT, Président de cette Ligue, avait demandé de réserver en sollicitant l'avance qui lui a été accordée en 1953 pour l'organisation de cette importante compétition.

Avant de clore la séance à 20 h 30, le Président félicite au nom de l'O.M.S., trois des Membres de celui-ci qui viennent d'obtenir une distinction méritée au titre de l'Education Physique : M. LALLIAU la Médaille d'Or, M. FREMAUX, la Médaille d'Argent, M. CAILLIAU, la Médaille de Bronze.

Le Directeur de l'O.M.S.

Dr PARMENTIER

Le Secrétaire Administratif,

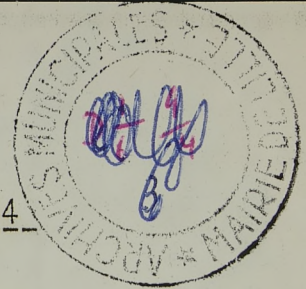
E. FOUCART

Le Président,

Dr H. DUTERNE.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS



Procès Verbal de la réunion du 28 Septembre 1954

Messieurs les membres du bureau de l'O.M.S. se sont réunis à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Docteur DUTERNE, Adjoint au Maire, Président de l'O.M.S.

Etaient présents : M.M. BERTEAU, COURMONT, FREMAUX, LALLAU, MASSART, VALLIN, VERRIEST, ce dernier représentant l'O.S.S.U. en remplacement de M. CHAUDET, muté à Paris.

Excusés : M.M. CAILLIAU, KRETZSCHMAR, Dr PARMENTIER, SERGEANT, VAN WOLPUT.

Assistait également à la réunion M. FOUCARD, Secrétaire Administratif de l'O.M.S.

-----

Le Président déclare la séance ouverte à 18 h 30.  
Le Procès-Verbal de la précédente réunion ne soulève aucune observation.

M. MASSART demande de suite la parole et prie le Président de vouloir bien porter à l'ordre du jour des prochaines réunions la formule souvent employée : " Questions diverses". Il est bien rare, dit-il, qu'on s'en tienne strictement aux sujets inscrits, et il éprouve le désir de présenter le soir même d'autres questions importantes à discuter.

En réponse le Président manifeste le désir de voir à l'avenir les sujets imprévus écartés, et souhaite que les motifs des discussions futures soient, autant que possible, connus à l'avance. Il invite ensuite M. FREMAUX à présenter le projet de répartition des subventions de fonctionnement. Celui-ci est ratifié par le bureau mais diverses interventions se produisent à ce sujet :

M. MASSART et ses collègues de la sous/Commission qui a été chargée d'établir le dit projet, ont remarqué que les questionnaires réglementaires n'ont pas été visés, donc pas vérifiés, par les responsables de certaines fédérations, bien que la recommandation leur en soit faite chaque année. Il est donc normal de constater erreurs ou abus: de voir le nombre des organisateurs être compté parmi les licenciés, par exemple. De plus M. MASSART voudrait que soit réformé le texte des questionnaires, mais comme la réserve des documents restant à utiliser est assez importante, M. LALLAU propose d'y adjoindre un intercalaire qui pourrait recueillir les renseignements nouveaux.

/....

Il est décidé qu'à l'avenir les dossiers seront examinés avec une minutie accrue, afin de déterminer le nombre réel des licenciés de chaque Club, la marge existant bien souvent entre le nombre des membres actifs et celui des licenciés faisant apparaître le cumul de sportifs pratiquant plusieurs spécialités.

M. FREMAUX propose d'inviter, par la voie de la Presse comme habituellement, les responsables des groupements sportifs à retirer à compter du 1er Décembre les questionnaires relatifs aux subventions de fonctionnement. Ceux-ci devront être rentrés, complétés, avant le 31 mars dernier délai. M. FOUCART est invité à faire le nécessaire à ce sujet, après que M. MASSART eut demandé que soit exigée l'approbation des délégués de fédérations. Si ceux-ci veulent éviter le renvoi des documents qu'ils n'auront pas vérifiés, qu'ils se soumettent de bonne grâce à cette formalité et apposent leur visa sur les questionnaires.

Les membres du bureau sont unanimes pour déplorer, une fois de plus, l'insuffisance des salles et terrains sportifs lillois. Cette pénurie provoque obligatoirement :

l'encombrement des stades ou autres lieux d'entraînement et de compétition,

des discussions entre les clubs, se terminant par le désaccord, la mésentente,

un grand préjudice moral faisant suite aux pertes de temps et au manque d'activité sportive, etc....

M. FREMAUX est persuadé qu'il pourrait être porté grand remède à cette situation critique si tous les clubs consentaient à jouer à tour de rôle bien entendu, non seulement le dimanche matin, mais également l'après midi, méthode qui permettrait évidemment de doubler les heures d'occupation des terrains.

: Mais le Président rappelle que ces derniers sont prêtés gracieusement par la Ville à la condition expresse qu'une entente à l'amiable intervienne entre tous les Clubs qui y ont accès. Le rôle de l'Administration Municipale se borne là, car il ne lui appartient quand même pas de tenter d'obtenir des Fédérations la modification des calendriers qu'elles ont établis en ce qui concerne les rencontres.

M. BERTEAU désirant savoir si le stade de la Place des quatre chemins est susceptible d'être utilisé par qui en fait la demande, M. LALLAU lui fait connaître que celui-ci est avant tout un terrain scolaire, et signale que les travaux ne sont pas achevés,

/....

Le Président se propose de demander si l'utilisation du Stade des quatre-chemins par quelques clubs lillois ne serait pas possible les jeudis et dimanches, jours où les écoles n'y pourront pénétrer, et préconise au service de prendre contact avec M. l'Adjoint à l'Urbanisme dans le but de dresser la liste des emplacements libres susceptibles d'être aménagés en nouveaux terrains de sports.

Des protestations s'élèvent au sujet de la disparition du terrain dit "Epi de Soil" sur lequel des immeubles sont en cours de construction.

M.M. VALLIN, VERRIEST et MASSART conseillent à l'Administration Municipale de prendre d'urgence toutes mesures nécessaires permettant de pourvoir, non seulement au remplacement des terrains de sport supprimés mais aussi à la création de stades nouveaux, en banlieue s'il le faut, car il s'avère indispensable pour elle de tempérer au plus tôt les réclamations, incidents, etc... et d'éviter l'aggravation de ces ennuis sérieux.

MM. VERRIEST et MASSART sont d'accord pour demander que chaque société lilloise soit représentée par son Président lors de la prochaine Assemblée Générale qui, estiment-ils, devrait avoir lieu le plus tôt possible.

Le Président promet de voir de près ces différentes questions et lève la séance à 20 h 30, aucune autre observation ou suggestion n'étant présentée.

Le Directeur de l'O.M.S.,

Dr PARMENTIER.

Le Secrétaire Administratif,

E. FOUCART

Le Président,

Dr H. DUTERNE.